



## INFORMATION AUX PARENTS ET AUX ELEVES

**Objet : Centre de vaccination éphémère au lycée Dick Ukeiwë**

Chers élèves et étudiants, chers parents,

Un vaccinodrome sera ouvert à la communauté éducative du lycée les :

- Mardi 14 septembre 2021 de 9 h à 16 h
- Mardi 5 octobre 2021 de 9 h à 16 h

Cette opération qui se déroulera dans les locaux de l'infirmerie, est ouverte à tous les élèves à partir de 12 ans. La vaccination est gratuite, non obligatoire et sécurisée, pilotée par les services de la DAS et de la DPASS de la Province Sud. La vaccination requiert deux injections à 21 jours d'intervalle. Les postulants doivent se présenter à la vaccination **avec une pièce attestant de leur identité**

- Les élèves mineurs de 12 à 15 ans : ils doivent requérir l'autorisation de l'un des deux parents ou du titulaire de l'autorité parentale (cf formulaire joint : autorisation parentale pour les mineurs de 12 à 15 ans dans le cadre de la vaccination contre le Covid-19)
- Les élèves mineurs de 16 à 18 ans : l'autorisation parentale n'est pas nécessaire, seul le consentement du mineur est recueilli (cf formulaire joint : feuille à remettre au centre de vaccination Covid-19 lors de la 1<sup>re</sup> injection du vaccin COMIRNATY – Pfizer/Biontech)
- Les élèves et adultes de plus de 18 ans complèteront le formulaire de consentement

Afin de présenter ce projet à la communauté des élèves, des brigades d'information à la vaccination passeront dans les salles de classe sur la journée ciblée à cet effet le : jeudi 2 septembre 2021. Ces équipes sont composées de nos collègues intervenant en section STMS-ESF-SP3S accompagnées des étudiants ESF et SP3S. Ces derniers accueilleront le public à l'infirmerie sur les deux journées de vaccination.

Ces équipes profiteront de leur passage pour informer les élèves quant à la vaccination et leur distribueront autorisations parentales, formulaires de consentement et flyers édités par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Les élèves souhaitant bénéficier de la vaccination complèteront les formulaires et les remettront, sous enveloppe, dans l'urne déposée au secrétariat de direction réservée à cet effet **avant le 7 septembre prochain**. Ces formulaires seront récupérés par le service SV3S du vice-rectorat et transmis à la Province sud pour permettre l'établissement du planning de passage des élèves les 14 septembre et 5 octobre. Aucune évaluation ne sera prévue sur ces deux journées.

Bien cordialement,

La Provisseure,  
Elisabeth ARNAL-BLANC